MAIRIE DE VETHEUIL

☎ : 01 34 78 13 18

Fax : 01 34 78 14 68

Messagerie :

mairiedevetheuil@orange.fr

Le Mot du Maire

Avec les beaux jours, le bac est de retour, le « chemin des peintres » s'est installé pour accompagner le sentier du Patrimoine déjà en place depuis plusieurs années et faire ainsi profiter les touristes de notre patrimoine.

Prenez soin de vous en portant vos masques et protégez notre bel environnement en ne les jetant pas au sol.

DHP

.

Commune adhérente Parc naturel régional du Vexin français

COMMUNAUTE DE COMMUNES vexin val de seine

Rédaction
Dominique Herpin-Poulenat
Isabelle Lépicier-Caputo
Christine Gibaud
Dominique Barbier-Cintrat
Laurent Dugas
Olivier Rouche
David Le Glanic
Illustrations
Michel Caputo

Les Brèves de Vétheuil

N° 97 Avril 2021

Le bac revient

Le bac est de retour depuis le 2 avril avec une nouvelle équipe pilote et matelot.
Six personnes par traversée, port du masque obligatoire et distanciation à respecter.
Dès le premier week-end vous étiez nombreux à en profiter : 716 passagers.

SMIRTOM

A compter du **1er juillet 2021** ne seront collectés que les **bacs estampillés SMIRTOM du Vexin.**
Les autres bacs individuels, les sacs et le vrac ne seront plus ramassés.
Les ripeurs auront pour mission de contrôler la partie supérieure des bacs avant de les collecter :
CONSIGNE DE TRI NON RESPECTEE = BAC REFUSE
Un ruban adhésif sera alors apposé sur le couvercle.
Si vos bacs ne sont pas conformes, vous devez passer commande par internet auprès du site :

https://enquetebac.citec-environnement.com/smirtom_vexin

Vaccination anti covid

Les vaccinations se poursuivent selon les consignes gouvernementales :

- A la maison médicale des Cordeliers à Magny-en-Vexin (inscription possible en mairie)
- Chez votre médecin traitant
- A la pharmacie de Vétheuil

Nettoyage de printemps

Beaucoup d'enthousiasme et une belle dynamique ! Durant les deux derniers week-ends de mars, les Vétheuillais et les voisins sont venus nombreux et sont repartis heureux d'avoir fait une bonne action pour la nature ! Merci à tous et à Julien Masson de Canoseine pour cette belle initiative ! Et pour continuer sur cette lancée, Vétheuil se mobilise pour l'opération Berges Saines qui se déroulera le 26 juin prochain. À vos agendas !

Actualités

Recherche de cavités sous la rue du Bourg

Le service des routes du Conseil départemental du Val d'Oise a fait réaliser les 17 et 18 mars des études visant à rechercher les cavités souterraines, leurs tailles et profondeurs, sous la rue du Bourg et sous la Place de la Mairie.

Eglise

En préalable à des travaux importants d'étanchéité des chapelles, la commune fait procéder, sous la direction d'un architecte en chef des Monuments Historiques et avec l'accord de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, à la mise en place d'un dispositif permettant de mesurer l'évolution des fissures des chapelles et du porche sud de l'église.

Avenue des Millonets

Les Conseillers départementaux ont validé le projet d'aménagement de l'avenue des Millonets. Les rétrécissements provisoires seront donc transformés en installations définitives.

Chemin des peintres

A la demande de la commune, la pose de plaques en lave émaillée du « chemin des peintres » a été effectuée le 18 mars par le PNR. En partant de la place Jean Moulin, venez découvrir le circuit vétheuillais et ses 13 reproductions de tableaux. Prochainement, un guide touristique publié par le PNR sera disponible.

Autorisation de location

Pour rappel : depuis 2019 toute nouvelle location de logement doit faire l'objet d'une demande d'autorisation à déposer en mairie. Le non respect de cette procédure peut entraîner une amende administrative d'un montant de 5 000 à 15 000 € prononcée par le Préfet.

Toutes les informations sont disponibles sur le site de la commune :

www.mairie-vetheuil.fr

ou par téléphone au 01 34 78 13 18

Actualités

Frelons asiatiques

C'est la période de nidification. Le frelon asiatique commence à construire un nid de la taille d'une orange, généralement à faible hauteur sous abri (sous -pentes, appentis…).

Photo CCPCAM

Si vous en repérez un chez vous, prenez-le en photo et envoyez-la à la mairie qui transmettra les renseignements à la CCVVS pour intervention.

Retrouvez toutes les informations sur le frelon asiatique sur mairie-vetheuil.fr

Bureau de poste

Depuis le 19 avril, le bureau de poste est ouvert les lundis, mardis, jeudis , vendredis et samedis matin.

Fermeture le mercredi

mairie-vetheuil.fr

Le site de la mairie fait peau neuve. Découvrez–le à l'adresse habituelle et retrouvez vos rubriques d'actualités modernisées.

www.mairie-vetheuil.fr

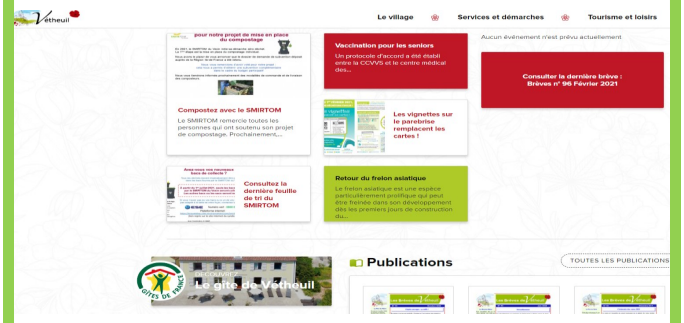

Page d'accueil du site

Abris à conteneurs

Dans le dernier numéro des Brèves, nous vous avons décrit l'aménagement paysager des futurs abris devant recevoir les conteneurs. Cette information avait anticipé l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France qui a préféré l'utilisation de panneaux en acier corten plutôt que les palissades en bois proposées.

Exemple de matériau corten retenu par l'ABF

Réforme de l'impôt

Suppression de la taxe d'habitation

La taxe d'habitation sur les résidences principales est progressivement supprimée en fonction des revenus.

C'est la part départementale de la taxe foncière qui permettra de compenser cette perte financière pour la commune. L'avis d'impôt foncier 2021 ne fera plus apparaître la colonne Département (17,18%) qui est basculée sur la colonne Commune qui passera de 12,92 % à 30,10%. (17,18 % + 12,92 % = 30,10%).

A noter, aucune augmentation n'a été votée par le conseil municipal lors de sa séance du 9 avril 2021, seules les bases d'imposition gérées par le Trésor public peuvent évoluer.

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

tester
COVID-19
alerter
protéger
LE BON CHOIX, C'EST DE FAIRE LES 3.

JE SUIS CONTACT À RISQUE, QUE DOIS-JE FAIRE ?

IMMÉDIATEMENT

1) Je m'isole 7 jours à partir du dernier contact avec la personne positive.

2) Je fais un test antigénique (TAg) immédiatement

3) Je préviens les personnes avec qui j'ai été en contact à risque

4) Je prends un RDV pour passer un test au 7e jour après le dernier contact.

PENDANT L'ISOLEMENT

SI TAg + Je m'isole 10 jours supplémentaires à partir de la date du test

Si APPARAISSENT DES SYMPTÔMES :

1) Je consulte mon médecin.

2) Je refais un test immédiatement.

SI Tag –

SI JE N'AI PAS DE SYMPTÔMES :

Je maintiens mon isolement et fais mon test au 7e jour.

APRES LES RÉSULTATS DU TEST

☑ **TEST POSITIF :**
Je m'isole 10 jours supplémentaires à partir du début des symptômes.

☒ **TEST NÉGATIF :**
Je continue l'isolement de 7 jours après mon dernier contact et je prends l'avis de mon médecin.

☑ **TEST POSITIF :**
Je m'isole 10 jours supplémentaires à partir de la date du test, puis je sors d'isolement.

☒ **TEST NÉGATIF :**
Je sors d'isolement.

FIN DE L'ISOLEMENT

SI J'AI DE LA FIEVRE A LA FIN DES 10 JOURS :

1) Je poursuis mon isolement pendant 48h après la fin de la fièvre.
2) Je consulte mon médecin.

SI JE N'AI PAS DE FIEVRE :

1) J'arrête mon isolement après les 10 jours.
2) Ensuite pendant 1 semaine : j'évite le contact avec des personnes vulnérables, je respecte strictement les gestes barrières.

Plus d'informations sur : **gouvernement.fr/info-coronavirus**
19/02/2021